

Vous êtes sur : [Accueil](#) > Créateurs et repreneurs d'entreprises en Aquitaine

## Créateurs et repreneurs d'entreprises en Aquitaine

Publié le 30/03/2016 à 07h00, dans [Economie](#) | par [Michel Garicoix](#)

**Diffuser le « goût d'entreprendre », mais également donner le coup de main à celles et ceux qui se lancent dans une activité : le Créa Aquitaine mobilise les compétences et bonnes volontés en tant que club au service de l'économie régionale.**



*Les créateurs d'entreprises peuvent compter sur les pépinières de la Côte basque, ici celle de la Technocité de Bayonne. © DR*

Bien sur, les réseaux accompagnant les créateurs d'entreprises ne manquent guère : Jeune chambre économique (à Bayonne), Centre des jeunes dirigeants (CJD), réseau Entreprendre Adour (qui lui même appartient à un ensemble au niveau de l'Hexagone), et d'autres. « *Pas de problème, nous travaillons avec tous, ceux que nous appelons l'inter-réseaux. Nous nous épaulons, avec nos compétences et relations respectives* » assure Joël Paquereau président du Créa, le club « Créateurs et repreneurs d'entreprises aquitains ».

Derrière cette volonté d'accompagner les porteurs de projets, le Créa s'est fixé un faisceau de missions. Cinq pour aller à l'essentiel : « *établir un premier contact avec les entrepreneurs en les accueillant dans un cadre de convivialité, d'écoute et de soutien (il dispose d'une permanence dans les locaux de la CCI de Bayonne) ; sensibiliser les entrepreneurs sur l'environnement économique, sociologique, financier et juridique (d'où les formations et des intervenants professionnels) ; partager et mettre en commun l'expérience de chacun (ce qui passe par la vie du club aussi bien que par un suivi personnalisé des projets) ; tisser des liens d'entraide ; être force de proposition innovatrice auprès des acteurs du développement économique local.* »

**Parrainages et partenaires**

Beau programme, mais avec quels moyens ? L'assemblée générale annuelle du Créa qui s'est tenue le 11 février dernier donne des réponses. « *Nous sommes une association de bénévoles chefs d'entreprise et retraités actifs, soucieux de maintenir le tissu économique dans la région du sud-ouest, précise Joël Paquereau. Nous nous appuyons aussi sur nos partenaires* ». Ils étaient là ou presque lors de cette rencontre : aux côtés de comptables, sociologues, chefs d'entreprises confirmés, « jeunes retraités », étaient représentés le Crédit agricole (qui propose un soutien financier via le micro-crédit), la chambre de commerce et d'industrie, la compagnie d'assurances Allianz ainsi que plusieurs membres de réseaux voisins.

Concrètement, outre les permanences, le Créa organise des « jeudis de la création » donc un moment hebdomadaire où projets et professionnels se rencontrent. Le Créa participe également à des manifestations comme « Faites de la création » mises sur pied à la CCI, cette année ce 10 mars. Et l'adhésion au Créa se traduit par un « passeport », inclus dans la cotisation. Il porte quatre heures de crédit pour le bénéficiaire, quatre heures où il pourra consulter un comptable, un spécialiste du marketing, un avocat, voire un fiscaliste, un informaticien, un coach. « *Comme en mer, il faut d'abord bien prendre la météo, les outils (voile, moteur, réserves), le bon équipage avant d'appareiller* ». Pour les destinations, ce sera la création de meubles, un service informatique, l'accompagnement d'enfants ou la collecte sécurisée d'aiguilles à seringues.

#### **Retour aux sources**

Au fil des réunions de son conseil d'administration, le Créa analyse les projets qui lui sont soumis. Tour de table, conseils, parrainage du créateur par des membres du Créa déjà engagés ou l'ayant été. L'assemblée de février 2016 a été l'occasion d'un renouvellement de l'équipe d'animation : autour d'une équipe de 10 personnes s'agglomèrent des anciens, de jeunes créateurs et d'autres : « *ceux qui l'ont été et qui veulent donner un coup de main à ceux qui arrivent, autrement dit rendre ce qu'ils ont reçu* ».

Le Club Créateurs et repreneurs d'entreprises aquitains (Créa) a été créé en 1993 à Bordeaux. « *Depuis, son siège s'est transporté à Bayonne, raconte son président. Il est actif sur Pau et en germe sur Bordeaux. Nous estimons avoir participé à la création de 300 entreprises et avons fait naître autant de partenariats* ».

#### **Transfrontalier et anti-freins**

Nouveauté 2016, le Créa se donne une dimension transfrontalière concrète. Après des contacts en 2015, il travaille désormais en coopération avec l'Anec basée à Pampelune-Iruña. Cette Association navarraise des entreprises de conseils fédère 33 structures. Autant de chances de « lancer des ponts » au-delà des Pyrénées.

Dans le droit fil, « *Créer même pas peur ! Levons les freins à la création d'entreprise* » est l'une des sessions menée en lien avec le Créa par l'association Audace, en particulier pour les autoentrepreneurs et leurs parcours. Née dans le nord de la France, Audace sud-ouest veut aider les créateurs à formuler leur projet. Passer des intuitions (via une « phrase-métier ») à un business modèle avec étude de marché, validation technique, administrative, financière etc. Sous la houlette de Pierre Croci, elle propose le jeudi 31 mars à l'Estia (18h) une rencontre-formation avec des chefs d'entreprises.

[www.crea-aquitaine.org](http://www.crea-aquitaine.org)